

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Samedi 21 mars 2026****CONVOCATION**

Date : 17 mars 2026

Affichée le : 17 mars 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 33

Votants : 33

Pouvoir : 0

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAffichée et mise en ligne le :
27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt et un mars à dix heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Joël MOREAU – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Didier PILLETTE – Mme Nadège FAUL – M. Bernard BONI – Mme Carole BOULANGER – M. Alphonse PAGNON – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Rodolphe MIET – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Gérard BRUNEL – Mme Sophie-Anne GUILHAUME – M. Thierry MALHERBE – Mme Cécile PIGNOL-MASSON – M. Julien DOLFI – Mme Carole BREVET – M. Arthur GILLET – Mme Lysiane RESSEGUIER – M. Jean DELCROIX – Mme Gaëlle LAZENNEC – M. Laurent MOLVOST – Mme Carole LE BOUILLONNEC – M. Alain KANJOU – Mme Martine LALO – M. Mathias COUMERT – M. Edwin LEGRIS – Mme Carine PELEGRIN.

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2026-03-05

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES SYNDICATS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la commune est appelée à participer à plusieurs instances et structures à vocation intercommunale. À ce titre, il appartient au Conseil Municipal de désigner, parmi ses membres, les représentants de la collectivité appelés à siéger au sein de ces différents organismes extérieurs.

Considérant qu'afin de simplifier la procédure de nomination, il est proposé au Conseil Municipal de procéder, au cours d'une même délibération, à la désignation des représentants de la Ville au sein des syndicats mixtes mentionnés ci-après.

Considérant qu'il a été proposé que ces désignations soient effectuées à main levée, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, qui prévoit que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations ou présentations.

Considérant que l'unanimité du Conseil Municipal a décidé de procéder à un vote à main levée.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 31 voix pour et 2 contre,

- **désigne** les représentants suivants pour :

Syndicat Intercommunal de la Piscine de L'Isle-Adam Parmain (S.I.P.I.A.P)	Titulaires : Joël MOREAU, Aurélie PROCOPPE, Thierry MALHERBE Suppléants : Gérard BRUNEL , Lysiane RESSEGUIER, Mathias COUMERT
Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable (S.I.A.E.P)	Titulaires : Armelle CHAPALAIN, Morgan TOUBOUL, Joël MOREAU Suppléants : Rodolphe MIET, Thierry MALHERBE, Laurent MOLVOST
Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Plaine de l'Isle-Adam (S.I.A.P.I.A.)	Titulaires : Armelle CHAPALAIN, Morgan TOUBOUL, Joël MOREAU, Sylvie BRIERE, Rodolphe MIET Suppléant : Arthur GILLET
Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (Tri-Or)	Titulaires : François DELAIS, Cécile PIGNOL-MASSON Suppléants : Alphonse PAGNON, Gérard BRUNEL
Syndicat départemental d'énergie du Val d'Oise (SDEVO)	Titulaires : Morgan TOUBOUL, Armelle CHAPALAIN Suppléants : Carole BOULANGER, Didier PILLETTE

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT